

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2026

SÉCURISATION DES RESSOURCES DES FAMILLES MONOPARENTALES PAR UNE
PENSION ALIMENTAIRE GARANTIE - (N° 2494)

N° AS25

AMENDEMENT

présenté par

Mme Thiébault-Martinez, Mme Froger, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer,
Mme Dombre Coste, Mme Godard, M. Guedj, M. Houlié, Mme Runel et M. Simion

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--